RIASEC : Cs

K1719
CHEF / CHEFFE DE POLICE MUNICIPALE

Emploi réglementé

Emploi cadre

Autres emplois décrits

- Chef / Cheffe de service de police municipale

Définition

Le chef de police municipale orchestre la sécurité et la tranquillité publiques au sein de la commune ; il dirige et coordonne le service de police municipale, organise les moyens nécessaires à la surveillance, à la prévention et à la répression des infractions ; son rôle est également de développer une relation de proximité avez la population.

- Dirige et coordonne les activités de la police municipale
- Assure l'application des arrêtés municipaux et des lois en vigueur
- Planifie et supervise les interventions sur le terrain
- Gère les ressources humaines et matérielles du service
- Développe des stratégies de prévention de la délinquance
- Collabore avec les autres services de sécurité et de secours

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible par concours de la fonction publique catégorie B. Une formation en droit public ou administratif peut être un atout, mais n'est pas obligatoire.

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Mettre en place des stratégies de prévention de la délinquance
- Superviser les activités liées à l'application des règles relatives au port, au transport, au lieu de détention des armements, à la formation au tir et au maniement des armes
- Organiser des patrouilles de surveillance

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Contrôler et faire appliquer le respect de dispositions légales et réglementaires
- Coordonner des interventions de sécurité
- Participer à la définition des orientations de la collectivité en matière de prévention et de sécurité publique

Management, Social, Soin

- Animer, coordonner une équipe
- Superviser la formation continue des agents de police municipale

Développement économique

- Diriger et gérer un ensemble, une structure, une organisation

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Maintenir une veille réglementaire en matière de sécurité publique

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Participer aux cérémonies officielles de la collectivité

Savoir-faire secondaires

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Sécuriser des personnes, des lieux et des biens par un système de vidéoprotection
- Sécuriser la traversée des piétons aux abords des écoles
- Superviser une opération d'enlèvement de véhicule
- Repérer et signaler des anomalies concernant la voirie, l'éclairage public, les signalisations défectueuses
- Gérer les opérations de capture et de mise en fourrière des animaux errants ou dangereux
- Réaliser une télésurveillance
- Surveiller les biens communaux (bâtiments, écoles, transport public, parcs, cimetières, ...), les manifestations et lieux publics

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Rédiger des actes et procédures juridiques
- Relever une infraction
- Prévenir les troubles à la tranquillité publique par îlotage, ronde, et régler les conflits
- Réaliser une mission d'ordre public
- Gérer la mise en fourrière des véhicules
- Etablir un rapport d'exécution
- Etablir des rapports périodiques sur la sécurité
- Gérer les budgets alloués à la sécurité municipale

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Management, Social, Soin

- Optimiser les ressources pour une couverture sécuritaire maximale
- Mettre en œuvre et suivre l'activité du service de police municipale
- Assurer la liaison avec les services d'urgence
- Assurer une médiation

Développement économique

- Analyser les retours d'expérience pour améliorer les pratiques
- Accueillir, orienter, renseigner un public
- Gérer les objets trouvés

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Gérer des situations de crise ou d'urgence
- Gérer les situations d'urgence ou imprévues de manière calme et efficace
- Encourager l'utilisation de technologies numériques dans la surveillance Transition numérique
- Se coordonner avec le Centre de Supervision Urbain (CSU)

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de leadership
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Avoir l'esprit d'équipe

Savoirs

Domaines d'expertise

- Gestion de la sécurité publique
- Analyse des tendances criminelles
- Droit de la fonction publique
- **Gestion des preuves**
- Procédures d'urgence et de premiers secours
- Planification des patrouilles
- Registre « policier »
- Système d'Information Géographique (SIG) Transition numérique

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Normes et procédés

- **Maniement d'armes**
- Méthodes d'enquête administrative
- Règles de conduite et de sécurité routière
- Procédures de sécurité en cas d'urgence
- **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**

Techniques professionnelles

- Techniques d'interrogatoire

Produits, outils et matières

- Actions de communication

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- En contact avec du public
- Port de gilet pare-balles
- Port de tenue professionnelle ou d'uniforme
- Utilisation d'équipements de protection collective (EPC)

Horaires et durée du travail

- Mobilisable en urgence
- Travail en journée
- Travail les week-ends et jours fériés

Lieux et déplacements

- Zone départementale

Statut d'emploi

- Fonctionnaire

Types de structures

- Collectivités territoriales

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Secteurs d'activité

- Service public, défense et sécurité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail